

Publié le 27 octobre 2020

Caroline Vollet : « Les Epl sont agiles, ont la confiance des élus et connaissent leurs territoires d'action »

Déléguée territoriale pour les Hauts-de-France, l'Ile-de-France, la Corse et le Centre Val-de-Loire, Caroline Vollet quitte la Fédération des Epl pour rejoindre la Caisse des dépôts et consignations. Une dizaine d'années passées à sillonner « ses » régions pour convaincre les élus et dirigeants territoriaux de la pertinence de l'outil et accompagner les évolutions du mouvement Epl. Toujours au nom du service public.



Quel regard portez-vous sur les évolutions du mouvement des Epl après 10 ans à la FedEpl ?

Cette dernière décennie, j'ai pu appréhender le changement de visage de l'économie mixte locale dans notre pays et l'effet « booster » des Epl sur l'action publique locale. J'ai accompagné l'appropriation par les collectivités locales et la montée en puissance des Spl à mon arrivée en 2010, puis celles des SemOp à partir de 2014. J'ai pu également constater l'intérêt et le recours croissant des collectivités locales pour les Epl pour mener leurs politiques publiques dans des secteurs novateurs, tels que les services à la personne : restauration collective, petite enfance et accompagnement des séniors, ou encore en matière de rénovation énergétique des bâtiments tant privés que publics. Des sujets d'actualité dans les temps si particuliers que nous connaissons et pleinement en phase avec le Plan de relance. Dans cette période, les Epl ont également su transformer leur mode d'intervention pour s'adapter aux besoins et nouvelles pratiques des collectivités locales en devenant des actrices du développement de l'attractivité territoriale comme dans le programme nationale Action cœur de ville où elles sont clairement identifiées comme les outils les plus adaptés pour mener ces opérations si particulières. Je pense aussi à la montée en puissance des Epl dans le secteur du tourisme et tout particulièrement l'apport des Spl dans la mise en œuvre des politiques touristiques intercommunales.

Que reprenez-vous de vos 10 ans passés à la fédération ?

La Fédération des Epl est une fédération de militants, des militants de l'économie mixte locale au service des élus locaux et des territoires. Les Epl sont hybrides, à la fois publiques et privées, ce qui peut désarçonner certains et nécessite d'expliquer et réaffirmer inlassablement les particularités et les valeurs de l'économie mixte locale. J'ai eu énormément de plaisir à participer aux actions politiques de la Fédération tout particulièrement en Ile-de-France où les dernières réformes institutionnelles et législatives ont fortement impacté le mouvement au gré des transferts de compétences, notamment dans les secteurs du logement social et de l'aménagement. Le virage n'était pas simple à négocier, pour autant les Epl s'en trouvent

confortées car elles sont agiles, ont la confiance des élus et une parfaite connaissance de leurs territoires d'action. **Elles savent s'adapter rapidement aux nouveaux paradigmes** ! Enfin, j'ai pu mesurer ces dernières années combien la force de la Fédération réside dans son réseau d'élus locaux et nationaux sur lequel elle peut compter pour relayer ses positions auprès des pouvoirs publics. Cela a été vrai en 2019 lors du débat sur la loi de sécurisation de l'actionnariat des Epl et plus récemment pour que les Epl du tourisme, de la culture et des loisirs aient pleinement accès aux dispositifs de soutien aux entreprises du secteur. Au lendemain des élections municipales et à la veille des élections régionales et départementales, le maillage du réseau des élus des Epl est l'enjeu des prochains mois.

Qu'allez-vous faire désormais ?

Je rejoindrai début novembre la Direction des prêts de la Caisse des dépôts où j'assurerai l'animation du métier prêteur auprès du réseau de l'établissement. Depuis près de 20 ans, je travaille au service des collectivités locales ou de leurs outils pour le développement local et dans l'esprit d'intérêt général qui les caractérise. Je vais donc poursuivre dans ce sens, on ne se refait pas !